



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

SH

Date de l'annonce publique de la séance:
25.11.2010

Date de la convocation des conseillers :
25.11.2010

point de l'ordre du jour no:
03/09

**Délibération du Conseil Communal
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Séance publique du 17 décembre 2010

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Tonnar, échevins, Maroldt, Snel, Roller, Huss, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, Baum, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Absents: Spautz, échevin, Hannen, Knaff, Jaerling, conseillers communaux

Le Conseil Communal;

Objet: Devis : Rue J.P. Pierrard. Renouvellement du réseau de l'antenne collective. (art.4/0840/2143/015)

Considérant que l'Entreprise des Postes et Télécommunications entamera en 2011 des travaux de terrassement pour le renouvellement de ses lignes dans la rue J.P. Pierrard ;

Considérant que le service de l'antenne collective profitera de l'occasion pour y renouveler le réseau de l'antenne collective qui se trouve dans un mauvais état ;

Vu le devis au montant de 50.000 €;

Vu le rapport afférent de Monsieur le directeur des services industriels du 3 décembre 2010 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**approuve
par 10 voix oui et 5 voix non**

le devis au montant de 50.000 € pour le renouvellement du réseau de l'antenne dans la rue J.P. Pierrard.

Le crédit afférent au montant de 50.000 € est inscrit à l'article 4/0840/2143/015 du budget des dépenses extraordinaires du budget de l'exercice 2011.

en séance

date qu'en tête

suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 17.12.2010
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre